



Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin

Jean-Baptiste Coyos

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Coyos. Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin. Bulletin de la société de linguistique de Paris, Peeters Société de linguistique de Paris, 2002, pp.283-314. <artxibo-00000003v2>

HAL Id: artxibo-00000003

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00000003v2>

Submitted on 16 Dec 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PARCOURS DE TYPE PASSIF ET DE TYPE ANTIPASSIF EN BASQUE SOULETIN PARLE ACTUEL

RESUME — *Beaucoup de chercheurs qui ont étudié la langue basque mettent plus ou moins nettement en doute l'existence même de diathèses, de parcours diathétiques diversifiés dans cette langue. On donne pourtant ici des exemples de parcours de type passif et de type antipassif pour un même verbe dans le dialecte souletin. L'observation des données permet de dégager les apports sémantique et énonciatif respectifs, au lieu de partir des formes diathétiques des langues à longue tradition grammaticale en les considérant comme prototypiques des parcours diathétiques.*

Au plan de la dynamique de la langue, on a d'un côté une construction rare en discours, celle de type antipassif, mais naturelle dans la conscience linguistique des locuteurs et de l'autre une construction beaucoup plus fréquente en discours, celle de type passif, mais qui est ressentie comme moins naturelle. Le choix possible entre constructions passives et antipassives pour traduire un même événement amène à ne considérer cette forme de basque, de ce point de vue, comme ne relevant ni d'une « syntaxe accusative », ni d'une « syntaxe ergative ». En termes de « pivot » (Dixon), le dialecte étudié est peu marqué.

I. INTRODUCTION : UNE APPROCHE EMPIRIQUE A VISEE TYPOLOGIQUE

Même si on peut considérer que la langue basque est une des langues qui a été la plus décrite parmi les langues dites « ergatives », elle reste au rang des langues moyennement étudiées, tant dans sa diversité dialectale qu'en tant que langue, comme système particulier à comparer aux autres langues¹. On notera à ce propos, mais ceci n'est pas propre à cette langue, que les travaux très généraux qui présentent ou utilisent la langue basque à titre d'illustration ont tendance à la présenter comme uniforme. Or, on le sait, les langues à transmission uniquement orale, comme c'était le cas jusqu'à il y a peu pour le basque, peuvent présenter d'un certain point de vue une diversité importante. Ainsi il n'y a pas d'intercompréhension entre locuteurs natifs non scolarisés de dialectes assez proches géographiquement comme le guipuzcoan et le souletin par exemple. Ce n'est pas le cas, par exemple, pour des locuteurs de variétés régionales de l'occitan plus éloignées. La fixation d'une forme écrite standard, sous la responsabilité de l'Académie de la langue basque, à partir des années soixante, le basque unifié ou *batua*, était bien une nécessité. Et on assiste depuis à une uniformisation progressive des dialectes sous l'effet de l'enseignement, de la place grandissante du standard dans les médias, l'administration, surtout en Pays Basque d'Espagne. Comme nous allons le voir, le linguiste descripteur de terrain a toute sa place à une heure d'avion de Paris, alors que certains dialectes basques et la diversité linguistique dont ils sont porteurs sont véritablement en danger. Les travaux de terrain en syntaxe et sémantique sont encore bien insuffisants.

Les faits linguistiques qui seront présentés sont à classer dans ce que j'appellerai les « parcours diathétiques » (Pottier, 1992 : 134). Une relation entre deux entités ou plus caractérisée par un comportement dans la réalité extralinguistique peut être parcourue en principe à partir de n'importe laquelle de ces entités. Le passif et l'antipassif sont des traductions en langue de deux types particuliers de ces parcours possibles. Concernant le parcours antipassif, terme créé en 1968 par Michael Silverstein qui décrivait le dyirbal (d'après Dixon, 1994 :149), on a affaire à un fait reconnu

¹ Cet article fait suite à une communication faite le samedi 28 avril 2001 à la Société de Linguistique de Paris. Je remercie Claude Hagège et Bernard Pottier pour les remarques qu'ils ont faites alors. C'est l'occasion de signaler que le premier président de la Société fut un basque souletin, Antoine d'Abbadie, souletin par son père, irlandais par sa mère. Grand défenseur de la langue et de la culture basques, il présida en 1864 et 1865 la Société de Linguistique, avant de devenir en 1892 président de l'Académie des Sciences.

et analysé depuis peu dans l'histoire de la linguistique, même s'il avait été noté depuis plus longtemps comme on le verra dans le cas du basque. Remarquons ainsi que le terme *antipassif* ne fait pas partie, par exemple, de la nomenclature du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de Jean Dubois, édition 1994, alors que le terme *passif* donne lieu à une page entière de commentaires.

Ma propre recherche a été déclenchée par le relevé d'une donnée inattendue alors pour moi, un énoncé de structure antipassive repéré dans un dialogue libre entre informateurs souletins qui m'a amené à étudier ce phénomène de façon plus systématique² (c'est l'exemple 4 a). Bien sûr l'exposé qui suit est aussi appuyé sur les travaux des bascologues qui ont étudié la diversité des parcours diathétiques. Les données présentées proviennent du travail d'enquête auprès d'informateurs en Soule et d'une étude de documents oraux recueillis avec ces mêmes informateurs. Le dialecte souletin est le dialecte basque le plus oriental parlé en France.

Le repérage d'une construction syntaxique est de peu d'utilité pour le spécialiste de la langue ou a fortiori le typologue si elle n'est pas ensuite située dans le système général de la langue, c'est-à-dire dans l'ensemble des constructions relevant du même domaine linguistique. L'approche proposée ici est descriptive et non formelle, peu technique mais fondée sur des concepts éprouvés, ceux du structuralisme fonctionnaliste et ceux de la sémantique, telle que conçue par Bernard Pottier, mais dans une approche essentiellement sémasiologique. Cet un essai d'appréhender les phénomènes étudiés de divers point de vue pour mieux les situer dans la langue, ceci sans recourir à des concepts sophistiqués liés à une théorisation poussée, à un modèle abstrait. Le parcours proposé va donc du factuel vers une esquisse typologique partielle puisque basée uniquement sur l'étude de quelques parcours diathétiques, la typologie des langues étant entendue comme la recherche dans des langues non apparentées de "régularités structurales qui permettent de les subsumer sous un même type, lequel sera considéré comme l'un des systèmes possibles satisfaisant aux conditions générales du fonctionnement du langage" (Lazard, 1998 : 3). L'approche des faits linguistiques développée par Robert W. Dixon (1994) est compatible avec celle proposée ici, même si les définitions de certains concepts linguistiques ne sont pas les mêmes.

La présentation de la coexistence de parcours de type passif et de parcours de type antipassif faite de plusieurs points de vue, morphologique, syntaxique, sémantique, énonciatif et discursif, est la meilleure façon, me semble-t-il, de bien situer les phénomènes, tant au plan structural que de l'utilisation en discours, et ainsi d'essayer de leur attribuer la place la plus adéquate. Lors de l'appréhension d'un phénomène linguistique on peut être tenté de négliger certaines données, ou de les ramener de force à un type plus général, commun. Pouvoir généraliser et ramener à un modèle simple est une aspiration légitime du linguiste. Mais il peut s'agir d'une généralisation abusive. Les exemples, les faits observés visant à établir une certitude en linguistique doivent être nombreux et diversifiés afin de couvrir de façon adéquate le champ à étudier et les conséquences de la propriété postulée et à démontrer. Sinon on en reste au stade de la conjecture ou de l'a priori.

II. LES BASCOLOGUES ET LES PARCOURS DIATHÉTIQUES

II. 1. Bref rappel de l'histoire des points de vue sur l'existence ou pas de voix en basque

On ne s'étendra pas trop sur cette histoire car elle est bien connue. Voir par exemple l'article de Bernard Oyharçabal, Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes.

La théorie de la passivité du verbe dans les langues ergatives fut le premier point de vue non impressionniste sur ce type de langue. Appliquée d'abord aux langues caucasiennes, elle le fut très vite ensuite à la langue basque. Depuis le milieu du XIXe siècle le point de vue passiviste a été largement dominant, malgré des oppositions, jusqu'aux années soixante du XXe siècle. Il s'appuyait sur les formes observables mais de façon partielle et sur leur traduction dans les langues d'Europe occidentale, langues accusatives où sujets des verbes intransitifs et transitifs sont formellement identiques. Ainsi une marque suffixée au nominal référant à l'agent, le cas ergatif, ne pouvait indiquer

² Pour une présentation d'ensemble des parcours diathétiques dans ce dialecte voir le chapitre 9 de Coyos, *Le parler basque souletin des Arbailles*.

qu'un complément d'agent. En 1971 René Lafon écrivait encore dans un de ses derniers articles : « La théorie dite "passive" du verbe transitif basque... est proche de la vérité » (1971 : 332).

Avec les notions de prédicat d'existence et de non-orientation du verbe une nouvelle page des idées linguistiques concernant les langues dites ergatives se tourne. André Martinet en 1958 écrivait que le verbe basque « ignore la catégorie de voix... L'action y est présentée en elle-même, SANS ORIENTATION PAR RAPPORT AUX PARTICIPANTS... » (1958-1974 : 221). Le postulat d'absence de diathèse amenait à poser la "non-orientation du verbe basque". Citons Claude Tchekhoff : « En construction ergative, d'une façon générale, la syntaxe du prédicat avec son premier déterminant ne spécifie pas la direction dans laquelle se fait l'opération, seule est exprimée leur implication l'un avec l'autre » (1978 : 42).

Dans le même esprit, sans être martinétien, Brettschneider relie « lack of an active-passive distinction » et « properties of participant (and topic), omissibility, scrambling and focus prominence » (1979 : 376-377). Nous verrons au contraire que la cohabitation des deux constructions passives et antipassives est liée à ces possibilités. Bossong également parle de neutralité du verbe et d'absence de diathèse en basque (1984 : 371-372). De même Andolin Eguzkitza affirme : « there is no passive construction in Basque » mais à la même page il précise : « however, certain sentences... may be interpreted as cases of syntactic contamination from the grammars of the Romance dialects that surround the basque Country » (1981 : 233).

Luis Michelena en s'appuyant sur un des principes du structuralisme écrivait qu' « il ne paraît pas très sûr de dire... que la construction basque est en réalité passive : cela n'a aucun sens de parler d'un passif qui n'a pas un actif à quoi s'opposer ». Mais il notait quelques lignes après que le basque "dispose d'une espèce de voix passive" (1983 : 251-252). Un dernier exemple récent : Karmele Rotaetxe écrit : « De fait, bien que le basque n'ait pas de voix passive, on y trouve des tours passifs... Il existe également des constructions d'antipassif » (1998 : 867).

La grammaire de l'Académie de la langue basque ou *EUSKALTZAINDIA* dans son tome 1 de 1991, *Euskal gramatika Lehen urratsak-I* indique clairement, p. 222, je traduis : « L'axe de la syntaxe de beaucoup de langues s'appuie sur le système nominatif-accusatif... l'axe du système de langue basque est absolutif-ergatif... ceci veut dire que nous partageons le basque et les langues environnantes en deux systèmes différents et que certains phénomènes, comme l'opposition actif et passif, se rencontrent dans un système et pas dans l'autre. En basque il n'y a pas de diathèse (le passif du castillan ou du français) ». Le seul exemple qui est donné d'un parcours de type passif avec le nom référant à l'agent à l'instrumental d'ailleurs et non avec l'ergatif suffixé, p. 227, est qualifié de « pseudo-passif ». Enfin si le terme passif figure à deux reprises dans l'index, celui d'antipassif n'y figure pas du tout.

Il apparaît donc, au vu de ces différentes citations, que beaucoup de chercheurs, pas tous, qui ont étudié la langue basque mettent plus ou moins nettement en doute l'existence même de diathèses, de parcours diathétiques diversifiés en basque.

II. 2. L'antipassif dans les descriptions linguistiques du basque

Si le passif et son existence ou pas ont donné lieu à une abondante littérature chez les bascologues, ce n'est pas le cas de l'antipassif. Ceci montre bien que les analyses se positionnaient par rapport aux langues accusatives et non comme étude en soi de la langue. Après tout une langue à marquage casuel ergatif pouvait laisser attendre l'existence de parcours de type antipassif. Et effectivement, en synchronie, de telles tournures existent à travers l'ensemble du domaine basque. A l'heure actuelle pour la majorité des bascologues, généralement générativistes ou prenant à leur compte les conclusions de ces derniers, la construction ergative en basque est un phénomène "morphologique superficiel" ("morphologie casuelle" et "verbale") et trompeur. La syntaxe du basque, elle, est accusative. Et ceci serait définitivement établi. Reconnaître l'existence de tours passifs, même si on ne reconnaît pas l'existence d'une véritable voix passive, et ne pas remarquer l'existence de tours antipassifs va dans le sens de ce point de vue.

Louis Gèze, en 1873, dans ses *Eléments de grammaire basque* consacrés au dialecte souletin, donnait pages 202 à 204 des tableaux d'un verbe transitif au passif : *eskentü* « offrir ». Ceci ne surprend pas trop puisque cela restait fidèle aux descriptions de langues accusatives de la tradition grammaticale, descriptions souvent réduites à des tableaux de verbes et de noms. Il ne signalait pas par

contre le parcours de type antipassif. C'est l'abbé Jean Larrasquet qui, à ma connaissance, est le seul en 1934 dans son ouvrage intitulé *Le Basque Souletin Nord-Oriental* à avoir donné dans les listes des formes du verbe *ükhen* « avoir », à partir de la page 165, les formes antipassives comme *ükhénik nük* qu'il traduit par « j'ai fini d'avoir (de recevoir) » et qu'il nomme parfait pour cette forme, plus-que-parfait ou futur antérieur pour d'autres. *Ükhénik*, dit-il page 18,5 « exprime l'action complètement achevée », p. 219 « l'état actuel résultant d'une action qui est maintenant achevée ». Nous présenterons en III.3.2 les apports sémantique et énonciatif de telles constructions contenant le suffixe aspectuel de résultatif *-ik*.

La *Grammaire basque* du chanoine Pierre Lafitte parue en 1944 et qui concerne surtout l'autre dialecte de France, le navarro-labourdin, et qui fait toujours référence car elle est très complète, mentionne de façon anecdotique la construction antipassive au seul paragraphe 486 ainsi : « Dans les textes anciens, le sens actif n'était pas rare... Actuellement, il reste des vestiges de cet état de choses », p. 226. Il donne quelques exemples. Par contre pages 342 à 344, Lafitte donne des tableaux du verbe "aimer" au passif, *maitatua izan* "être aimé", ainsi que plusieurs remarques sur le passif en deux paragraphes.

C'est Georges Rebuschi qui a mis à l'honneur l'antipassif dans les études basques avec l'article de 1979, *Autour du passif et de l'antipassif en basque biscayen (sous-dialecte d'Oñate)*. Il a considéré de façon approfondie cette cohabitation des deux parcours diathétiques dans plusieurs articles. En 1986 il observait à propos de l'antipassif que « cette construction... n'a guère attiré l'attention des linguistes et des grammairiens jusqu'à ce jour » (1986 : 183). A ma connaissance cela a peu évolué depuis, et quand on les reconnaît, c'est pour les considérer comme des phénomènes relevant de la seule énonciation. Des tournures de type antipassif sont pourtant très répandues actuellement dans les parlers basques espagnols. Voir ainsi l'exemple (5) pris dans le texte d'un essai écrit en 2000 en basque unifié (*batu*). Dans Diathèse et (non-)configurationnalité la coexistence des deux parcours en basque amenait Rebuschi à rejeter la partition de la phrase en GN sujet et GN prédicat (Chomsky, *Lectures on Government and Binding*, 1981) et à caractériser le basque « comme possédant une structure phrastique non-configurationnelle », p. 175. A partir d'observations communes, je propose une synthèse qui reste dans le cadre du structuralisme fonctionnaliste.

A première vue, à l'antipassif, l'indifférenciation, l'identité dans l'indication de fonction des deux déterminants nominaux (en effet les nominaux référant aux arguments à rôle agentif A et non-agentif P sont tous deux à l'absolutif) pourrait expliquer la difficulté qu'ont eue les linguistes à reconnaître l'antipassif en basque. C'est aussi me semble-t-il leur rareté, au moins dans les dialectes de France, leur structure et leur contenu inattendus pour un locuteur de langue accusative. Enfin bien sûr la lecture de la langue au travers des connaissances grammaticales sur les langues accusatives indo-européennes.

Un des premiers objets de cet article n'est pas de montrer que le basque souletin se distinguerait des autres dialectes basques mais plutôt de confirmer que le parcours de type antipassif, tout à fait conforme aux traits typologiques attendus d'une langue dite ergative, est bien représenté dans cette forme de basque mais selon des modalités particulières.

II. 3. Les parcours diathétiques : généralités

On peut dégager plusieurs "**parcours diathétiques**" pour un même verbe en basque souletin. On n'étudiera ici que la diathèse grammaticalisée, c'est-à-dire des constructions paraphrastiques mises en contraste où le noyau verbal reste identique. C'est donc un pan restreint des solutions linguistiques aux "parcours diathétiques" qui est présenté. De façon plus restrictive encore on s'intéressera seulement à deux solutions de réduction du nombre d'arguments que nous appellerons parcours de type passif et de type antipassif. J'insiste donc sur le caractère partiel de cet exposé.

On partira de constats simples avec Pottier : "La diathèse concerne l'orientation de la relation prédicative" (1987 : 123). "Toute relation entre deux entités peut être en principe parcourue dans les deux sens" (1992 : 135). A partir d'un événement donné (comportement+entités), sorte d'unité mentale, le locuteur choisit un ordre et effectue le parcours. On a l'habitude de parler pour les parcours non directs de diathèses "marquées", la diathèse active étant donc "non marquée", "neutre". En basque la diathèse active est caractérisée par un marquage casuel généralement ergatif. Donnons-en une définition : on parlera de marquage ergatif quand le déterminant nominal d'un verbe intransitif a

suffixé le même cas absolutif que le nominal déterminant un verbe transitif quand ce nominal réfère au non-agent. Ce cas absolutif est de forme nulle. Moins puissant que l'agent, par convention le non-agent est appelé "patient" (P). La détermination d'un verbe transitif par le nominal référant à l'"agent" (A) est indiquée par un cas différent de forme *-k*, l'ergatif. "Agent" et "patient" sont des étiquettes commodes pour des "macro-rôles sémantiques" qui méritent identification dans chacun des énoncés observés, parmi les deux entités en présence l'une étant plus puissante que l'autre et / ou contrôle le comportement.

Que la diathèse active soit dite "non marquée" ne signifie pas qu'elle ne fait pas elle aussi l'objet d'un choix, comme une diathèse marquée. Lazard observe à propos du passif en 1986 dans *Formes et fonctions du passif et de l'antipassif*, p. 10 : "Comme toutes les catégories grammaticales, le passif ne se laisse définir avec précision que dans la structure d'une langue donnée : d'une langue à l'autre des catégories qu'on dénomme de la même façon peuvent se correspondre en gros, elles ne coïncident jamais entièrement". On peut en dire autant de l'antipassif, qui d'ailleurs a fait l'objet de bien moins de travaux à travers les langues. D'où l'utilité d'études particulières des parcours diathétiques dans des formes diverses de langues, et dans des formes diverses d'une même langue, comme celle ici esquissée. Les résultats permettent d'affiner la connaissance de ces phénomènes au plan de la linguistique générale, au lieu de partir des formes des parcours dans les langues à longue tradition grammaticale en les considérant comme prototypiques des parcours diathétiques.

La syntaxe de la langue va cristalliser, matérialiser ces parcours par des indicateurs sur les déterminants nominaux et le verbe. Il y aura parasyonymie plus ou moins étroite entre les parcours si les arguments sont conservés. La réalité extralinguistique, elle, ne change pas. C'est au moment de la mise en langue que le locuteur fait des choix parmi les solutions possibles. Les différentes solutions linguistiques seront considérées paraphrastiques. Fonctions syntaxiques et visée énonciative changent.

III. DONNEES SOULETINES : FORMES, CONTENUS SEMANTIQUE ET ENONCIATIF

Pour présenter la diversité des solutions de réduction du nombre d'arguments en basque souletin, on conservera le même événement : des enfants qui ont mangé la soupe, ceci afin de faciliter la compréhension. On a choisi un événement prototypique à contenu de transitivité élevé. Les deux entités impliquées sont l'"enfant" *haur*, doté de puissance et de contrôle de l'activité, avec un rôle agentif (A) fort et la "soupe" *zopa* à rôle non-agentif (P). Les exemples correspondants, de (1 a) à (3 b), sont tous construits et donc étudiés hors contexte.

Tous les types de parcours de type passif et de type antipassif ne seront pas présentés ici. Ne le seront pas ceux construits à partir du second prospectif en *-(i)(z)teko* (Coyos, 1999 : 369) qui n'apporterait pas d'arguments supplémentaires au propos (voir l'exemple (1 c) au second prospectif de l'actif). De même toutes les possibilités offertes par le jeu sur l'ordre des éléments de la phrase ne seront pas étudiées.

III. 1. Le parcours actif : la construction ergative

La partie de l'exposé qui vient n'est pas nouvelle concernant le basque. Elle a été décrite par Rebuschi par exemple pour le dialecte biscayen d'Oñate, avec en ce qui concerne ce dialecte des différences importantes entre locuteurs jeunes et anciens. L'intérêt est qu'on retrouve des constructions comparables en souletin, avec toutefois certaines divergences. Ainsi sur le plan des parcours diathétiques il n'y a pas d'emploi de formes différentes selon que les locuteurs sont anciens ou plus jeunes. La différence est plutôt, semble-t-il, et sous réserve d'étude ciblée, dans l'emploi de l'antipassif par les anciens et le non-emploi par ceux qui le sont moins. Par ailleurs dans le cas de procès impliquant trois arguments, l'argument à rôle de destinataire ne peut être point de départ d'un parcours diathétique en souletin, contrairement au dialecte biscayen d'Oñate. Une véritable synthèse transdialectale concernant les formes, valeurs et emplois des parcours diathétiques en basque reste à faire.

Mes informateurs sont des locuteurs natifs assez âgés, des deux sexes, ayant très peu ou pas du tout vécu hors de Soule. Ceci garantit un corpus représentatif d'une langue sans influence directe des dialectes voisins ou du *batu*. En effet ces personnes ont très peu de contact oral avec les autres formes de basque et aucun avec l'écrit. Ceci n'est plus le cas des locuteurs souletins adultes plus jeunes, même

s'il y a des degrés très divers de contact. Les seules interférences directes auxquelles on peut s'attendre, et elles sont nombreuses, ce sont celles avec le français du fait du bilinguisme acquis avec la scolarisation. Ce sont tous des locuteurs fluides utilisant quotidiennement le souletin, même si ce n'est pas dans toutes les circonstances de communication. On observera qu'ils sont tous illettrés dans leur langue maternelle (contrairement aux informateurs souvent utilisés dans les travaux récents sur le dialecte), en ce sens qu'ils ne lisent ni n'écrivent en basque, qu'ils n'ont pas été scolarisés dans leur langue maternelle. Ils ne connaissent pas la norme orthographique du basque : s'ils devaient écrire, ils utiliseraient la norme orthographique française. On peut parler en ce qui concerne mes informateurs de langue à transmission orale.

(1 a) *Haurre-k*_{Erg} *zopa*_{Abs(Ø)} *ja-n*_{Acc} *düe*. « Les enfants ont mangé la soupe »³.

Le verbe biargumental transitif *jan* « manger / mangé » se construit avec l'auxiliaire « avoir », en basque **edün* (*düe* «ils l'ont»). Les deux déterminants nominaux ont respectivement suffixé le cas ergatif pour celui référant à l'agent et le cas absolutif (de forme nulle) pour celui référant au patient, le thème, le non-agent. On a donc *haurrek*_{Erg} « les enfants » et *zopa*_{Abs} « la soupe »⁴.

Cet exemple relève de la construction ergative car tant au niveau de la détermination du verbe par le nom que du verbe par les indices de personne présents dans le syntagme verbal (ici plus précisément l'auxiliaire), les monèmes qui matérialisent le patient avec un verbe transitif, ici *zopa* et *d-*, auront la même indication de détermination que ceux qui matérialisent le participant unique avec un verbe intransitif.

Le parcours à la diathèse active est direct, de l'entité la plus puissante, et qui dans l'exemple contrôle l'activité, vers celle moins puissante, en l'occurrence sans puissance inhérente ni capacité de contrôle.

En (1 b), on a le parfait de l'accompli (1 a).

(1 b) *Haurre-k*_{Erg} *zopa*_{Abs(Ø)} *ja-n*_{Acc-ik}_{Rés} *düe*.

« Les enfants ont la soupe (déjà) mangée ».

Le déterminant aspectuel de résultatif *-ik* suffixé à celui d'accompli indique un procès achevé et repéré. On a une vision disjointe par rapport à la complétude de l'action, ici la soupe mangée. Ce que Larrasquet traduisait en français par « avoir fini de », Rebuschi par « il y a longtemps / pour de bon, » (1979 : 152), et nous ici par « déjà ».

En (1 c), on a le second prospectif à partir duquel on peut également construire des parcours passif et antipassif que nous ne donnerons pas.

(1 c) *Haurre-k*_{Erg} *zopa*_{Abs(Ø)} *jate-kop*_{Pros} *düe*.

« Les enfants n'ont pas encore (pour le prospectif) mangé la soupe », litt. « Les enfants ont la soupe à action de manger ».

Jate est la forme nominale du verbe *jan* « manger ». Le second prospectif *-(i)(z)teko* est traduit systématiquement à la forme négative par les informateurs. Leur intuition du prospectif est semble-t-il que ce qui est à faire n'est pas fait, car il n'y a effectivement pas de monème de négation dans une telle phrase. On est dans le virtuel.

III. 2. Le parcours de type passif

III.2. 1. Les deux parcours long et court avec le parfait

³ Les exemples sont donnés en italique dans la graphie basque. Abs = cas absolutif de forme zéro (Ø), Acc = accompli, al. resp = allocutivité respectueuse, Dat = cas datif, Déf = défini, Erg = cas ergatif, In = inessif, Inst = cas instrumental, Inacc = inaccompli, Gén1 = génitif possessif, Pas = passé, Plur = pluriel, Pros = prospectif, Rés = résultatif, 3 = indice de troisième personne, 3P = indice de troisième personne du pluriel.

⁴ Je signale que le préfixe verbal *d-* est souvent considéré comme un simple indice de temps-mode (indicatif présent) et non pas, comme dans l'exemple, comme un indice de troisième personne. Pour ma part je le considère comme les deux à la fois en synchronie et par raccroc. Le statut de *d-* n'est finalement pas un grand enjeu.

(2 a) *Zopa*_{Abs} (∅) *haurre-k*_{Erg} *ja-n*_{Acc} *-ik*_{Rés} *da*.

« La soupe est mangée par les enfants », litt. « la soupe par les enfants mangée déjà (pour le résultatif) elle est ».

Par rapport à la construction active en (1 a), l'auxiliaire a changé (on utilise *izan* "être" et non **edün* "avoir" : *da* « il est »). Le déterminant grammatical résultatif *-ik* est obligatoirement suffixé au noyau verbal à l'accompli *jan*_{Acc} « mangé »⁵. Le déterminant à cas ergatif suffixé (*haur* « enfant », l'agent A) a conservé son cas, l'ergatif. Le déterminant à cas absolutif suffixé (*zopa* « soupe », le non-agent P) conserve lui aussi son cas, l'absolutif. Mais seul le déterminant à cas absolutif suffixé, *zopa* « soupe » référant au patient (P), est repris par un indice de personne *d-* dans le syntagme verbal. L'auxiliaire « s'accorde » avec lui et non avec le nom *haur* référant à l'agent.

La position des noms est inversée, *zopa* devenant, hors contexte comme ici, le thème et *haur* faisant partie du rhème. Le nom *haur* référant à l'agent qui est placé juste devant le verbe plein peut d'ailleurs être accentué.

Le cas instrumental est aussi possible à la place de l'ergatif, *haurretzaz* « par les enfants » :

(2 a') *Zopa janik da haur-retzaz*_{Inst}. « La soupe est déjà mangée par les enfants ».

C'est une phrase parasyntagmique plus proche de la construction française. On peut même parler de calque : l'ordre des monèmes est le même avec le nom référant à l'agent placé après le verbe et l'utilisation de l'instrumental équivalent de la préposition *par*⁶. Placé après le verbe le syntagme nominal *haurretzaz* n'est pas accentué.

Le déterminant à cas ergatif suffixé, *haur* « enfant », référant à l'agent peut être omis. On a le passif « court » avec lequel on ne s'intéresse qu'au point d'arrivée et au résultat :

(2 b) *Zopa janik da*. "La soupe est déjà mangée".

III. 2. 2. Les traits qui autorisent à parler de parcours de type passif

On a bien ici un parcours de type passif avec une construction au total assez comparable à celle des langues accusatives indo-européennes telle que le français qui n'ont pas d'affixe spécifique de passif, comme c'est le cas en grec ou en latin. Certains bascologues qui ont du mal à reconnaître ici le passif parlent de « tournure passive » ou d'« espèce de voix passive », ce qui finalement revient au même. Quelles sont les raisons qui justifient de parler de parcours de type passif ?

• Dans ce parcours on part de l'argument à rôle sémantique non-agentif (P) et on aboutit ou pas à l'argument à rôle agentif (A) contrairement au parcours actif. Il y a inversion du parcours. Le verbe « s'accorde » avec le nom à cas absolutif suffixé (*zopa*) et non avec celui à cas ergatif suffixé (*haur*) comme en (1 a) et (1 b).

Toutefois comme l'observait Ibon Sarasola le marquage casuel n'est pas changé comme dans le passif des langues accusatives (1977 : 63), sauf si c'est l'instrumental qui est employé (2 a'). Par contre, contrairement à ce qu'il dit p. 64, la forme verbale n'est pas obligatoirement à la troisième personne, en souletin. On peut supposer, même s'il ne le précise pas, que Sarasola fait référence aux / à des formes de basque d'Espagne.

• L'auxiliaire est obligatoirement changé, *izan* « être » au lieu de **edün* « avoir », et une sorte de marqueur de voix lui aussi obligatoire, le déterminant à valeur aspectuelle de résultatif *-ik* est suffixé au monème verbal lui-même à l'accompli. Il y a donc deux marques d'aspect. On a parlé de prédicat adjectival pour nier le caractère passif d'une telle construction. Et, effectivement, dans les parlers occidentaux il y a accord en nombre précédé du déterminant de défini *-a* de la forme verbale avec le nom à cas absolutif (comme c'est le cas du participe passé en français). Mais en souletin et

⁵ Le monème de résultatif a une valeur aspectuelle. Il peut être utilisé avec les verbes transitifs comme avec les verbes intransitifs pour exprimer avec l'accompli une visée rétrospective. Mais ici il peut être considéré de plus comme un marqueur de voix puisqu'on l'utilise obligatoirement quand il ne s'agit pas du parcours actif, qu'il soit de type passif ou de type antipassif.

⁶ Par contre en souletin l'ablatif est tout à fait impossible, contrairement à l'usage des locuteurs jeunes de biscayen d'Oñate (Rebuschi, 1979 : 152).

plus généralement à l'est du domaine bascophone en France, c'est le déterminant aspectuel de résultatif *-ik* qui est utilisé (et non le suffixe de partitif comme on le dit parfois). Il n'y a donc pas dans ce parcours de type passif de marque de défini et d'accord en nombre sur le verbe plein (ici *jan* « manger ») comme c'est le cas avec un adjectif. En biscayen, on a le suffixe d'accompli *-ta* (Rebuschi, 1979 : 152).

- L'argument à rôle agentif (A), ici *haur* « enfant », n'est pas obligatoire. C'est le passif court (2 b). Ce parcours inverse ne retient alors que le point d'arrivée de l'événement, c'est une réduction.

- L'ordre des syntagme nominaux n'est pas indifférent. En (2 a) on a patient+agent+verbe où le patient est hors contexte le thème, alors que dans la construction active l'ordre non marqué est agent+patient+verbe (1 a). L'ordre patient+verbe+agent est aussi facilement accepté au passif par mes informateurs comme en (2 a'), contrairement à ce que remarque Sarasola (1977 : 64). Mais il s'agit dans ce cas de la forme à l'instrumental comme *haurretzaz* qui, on l'a dit, est visiblement un calque du parcours passif en français. Dans le cas du correspondant direct du parcours actif, avec la forme à l'ergatif (*haurrek* ici), on préfère la position juste avant le verbe pour le nom référant à l'agent.

III. 2. 3. Contenu sémantique et visée énonciative

Ici la difficulté est de distinguer ce qui est propre au parcours de type passif et ce qui est apporté par la construction de base active. L'apport du monème aspectuel de résultatif ou de prospectif est important mais il n'est pas spécifique au parcours de type passif. Comme attendu, plus la transitivité est faible, plus la passivation est difficile. Exemple : *hautse* "casser", qui exprime une activité, est plus aisément passivable que *ikus* "voir" qui relève de la cognition. Dans une perspective onomasiologique, on pourrait aussi classer les verbes selon leur degré de passivité inhérente.

Concernant la visée énonciative on retrouve également des constatations faites dans des langues mieux étudiées sur ce plan. D'une façon générale le parcours passif permet de thématiser l'argument à rôle non-agentif (P), *zopa* dans nos exemples. L'argument de type (P), placé en tête de phrase est le thème, intentionnel ou pas. Il est suivi souvent d'une courte pause qui le matérialise effectivement comme thème. A la thématisation de P correspond la rhématisation de A.

Par ailleurs le parcours de type passif permet d'atténuer le rôle agentif de l'argument de type (A), ici *haur* « enfant », ou même de ne pas matérialiser cette entité comme en (2 b). On ne s'intéresse alors qu'au point d'arrivée et au résultat. Toutefois l'argument de type (A) placé juste devant le verbe et accentué, tout en faisant partie du rhème, est alors mis en relief (2 a). Son placement après le verbe comme en (2 a') est un début d'effacement. On peut voir alors la suppression de l'agent comme le cas maximum de l'affaiblissement de l'agentivité. Mais on peut aussi ne pas nommer l'entité à rôle agentif au contraire car elle est évidente.

Avec Edward Keenan on estimera que le parcours passif permet aussi d'indiquer que l'entité à rôle P, le non-agent, est plus affectée, par rapport à la construction active correspondante (1984 : 214). C'est un peu le cas dans l'exemple (2 b).

Le parcours de type passif peut donc selon sa réalisation, on en propose ici trois différentes, correspondre à des visées énonciatives assez diverses. Les exemples (2 a), (2 a') et (2 b) ne couvrent pas les différents cas de figure.

III. 3. Le parcours de type antipassif

III. 3. 1. Les deux parcours long et court avec le parfait

(3 a) *Haurrak*_{Abs} (∅) *zopa*_{Abs}(∅) *ja-n*_{Acc-ik}_{Rés} *dira*. « Les enfants ont mangé la soupe ».

Plus littéralement « les enfants la soupe ils sont déjà (pour Rés) mangé », « les enfants sont ayant déjà mangé la soupe ».

C'est l'exemple paraphrastique du parcours diathétique actif (1 b) *Haurrek zopa janik düe*, et du parcours diathétique de type passif (2 a) *Zopa haurrek janik da*. Le monème aspectuel résultatif (Rés) *-ik* est obligatoire, comme au passif. On a donc à nouveau deux marques d'aspect successives. Le verbe a changé d'auxiliaire, *izan* « être » au lieu de **edün* « avoir ». Il « s'accorde » avec le déterminant à cas absolutif suffixé matérialisant l'entité à rôle agentif (A), *haur* "enfant" au pluriel, et pas avec celui matérialisant l'entité à rôle non agentif (P), *zopa* : *dira* « ils sont ».

On remarque que, par rapport au parcours actif (1), le nom référant à l'agent *haur* n'a plus le cas ergatif suffixé dans le parcours de type antipassif, mais l'absolutif : *haurrak*. Le cas du nom référant au non-agent *zopa* "soupe" n'a pas changé par rapport au parcours actif, c'est toujours l'absolutif (Ø). Ceci n'est pas habituel dans les langues ergatives à antipassif.

Au plan du parcours de l'événement, le parcours de type antipassif n'apporte pas du nouveau. C'est le même que le parcours actif : on part de l'entité la plus puissante à rôle agentif (A), *haur* "enfant" vers celle qui l'est moins, celle à rôle non agentif (P), *zopa*.

L'antipassif court est possible. On ne s'intéresse alors qu'à une partie de l'événement :

(3 b) *Haurrak janik dira*. « Les enfants ont mangé ».

Plus littéralement : « Les enfants mangé déjà ils sont », « les enfants sont ayant mangé ».

La structure antipassive du type (3 b) sans l'argument *zopa* à rôle non agentif (P) semble plus courante que celle du type (3 a), sous réserve d'étude ciblée difficile à mener vu, comme nous le verrons, la rareté du parcours de type antipassif en discours. Avec l'antipassif court on a un syncrétisme avec la construction passive puisque *Haurrak janik dira* peut signifier aussi « les enfants sont mangés » dans le parcours passif « court ». Ce sont le contexte, le sens du verbe et des arguments en présence qui permettent l'interprétation voulue.

Au plan du marquage casuel, il faut observer que l'antipassif basque relève d'une « structure neutre » (Lazard, 1994 : 30-31) : le marquage casuel des déterminants nominaux référant à l'argument à rôle agentif (A) et à l'argument à rôle non agentif (P) est indifférencié, l'absolutif dans les deux cas. La symétrie entre parcours de type passif et de type antipassif n'est donc pas parfaite sur ce plan en basque. Ce marquage casuel de type neutre pose le problème de deux fonctions syntaxiques différentes marquées par un même indicateur de fonction dans une même phrase. Car si effectivement les constructions de type antipassif long sont rarement réalisées en discours, elles sont tout à fait grammaticales selon les informateurs. Au pan descriptif on l'a dit cela n'est pas gênant, les risques d'ambiguïté sont faibles. Il y a une certaine tolérance de la langue liée sûrement à un emploi de l'antipassif rare et dans des contextes bien précis.

C'est ce que nous allons essayer maintenant de décrire.

III. 3. 2. Apport sémantique et énonciatif de l'antipassif par rapport à l'actif

Où réside l'utilité d'une solution linguistique à occurrence rare dans le parler comme nous l'annonçons et qui dans les traductions et le sentiment des locuteurs dans un premier temps du moins, semble parasyntagmatische de celle du parcours actif ?

La possibilité de ne pas mentionner l'argument à rôle non agentif (P), par exemple, n'est pas propre à cette construction. Comme au passif, il n'y a pas une seule visée et il faudrait multiplier les exemples avant de trancher.

La rareté des occurrences en souletin ne permet pas d'être très catégorique. Les observations que je vais faire sont issues du travail oral d'enquête auprès des informateurs. Une première remarque est donc que ce n'est pas au plan du parcours de l'événement et de la visée que cette solution linguistique est utile au locuteur puisqu'elle est identique au parcours actif. Au plan du sens général, si dans un premier temps effectivement mes informateurs considèrent que (1 a) et (3 a) ont la même signification, après réflexion ils insistent sur l'apport aspectuel de (3 a) et sur l'affectation de l'agent. Exemple de remarque concernant le parcours de type antipassif : « c'est plus lointain ». Comme on l'a dit à propos du parcours actif au parfait (1 b) en traduisant par « avoir fini de, il y a longtemps, pour de bon, déjà », c'est le contenu du monème résultatif obligatoire *-ik* qu'on essaie de rendre en français.

Mais ce n'est pas cet apport qui est le plus important, c'est plutôt la qualification de l'agent. On indique une propriété qui le caractérise et ceci au moyen d'un verbe et non d'un adjectif. Ce que la construction antipassive rend mieux que l'équivalent actif même au parfait avec un verbe devenu formellement intransitif. L'agent est qualifié par un procès achevé et repéré, une vision disjointe par rapport à la complétude de l'action. Prenons l'exemple authentique (4 a) :

(4 a) *Mezpera-n ontsa ja- n- ik beit gin- e- n...*

(veille+Déf)+In bien manger+Acc+Rés comme 4Abs+être (Ø)+Plur+Pas

« Comme nous avons bien mangé la veille, ... ». Littéralement « La veille comme nous étions bien mangés... ».

Dans cet énoncé, on ne mentionne pas ce qui a été mangé. Plutôt qu'une diminution du caractère effectif du comportement par effacement de l'argument à rôle non agentif (P) ou que de souligner le caractère non volontaire de l'argument à rôle agentif (A) « nous », c'est sur le résultat qu'on insiste, en liaison avec l'aspect accompli et la visée rétrospective du résultatif. Plus que de dire que le repas était bon, on met en lumière l'état des participants au repas dont on parle. Ayant bien réveillé la veille, ils n'ont pas beaucoup mangé ce jour-là lendemain de Noël.

Remarquons qu'ici tout est rhématique, alors que l'argument à rôle agentif (A) est seul conservé sous la forme d'un indice de personne *gin-* « nous ». C'est un antipassif court.

A propos du basque d'Oñate, Georges Rebuschi note : « L'antipassif se distingue donc du passif par la présence obligatoire des deux actants » (1979 : 154). Jacques Boule, suite à ces travaux, écrit dans *Aspect et diathèse en basque*, p. 106 à propos de dialectes qui ne sont pas centraux : « Dans les autres dialectes, Y [l'argument à rôle non agentif (P)] doit obligatoirement être mentionné... dans un seul cas l'objet peut disparaître : c'est lorsqu'il est remplacé par une détermination quantitative ou qualitative portant sur le verbe ». C'est l'exemple (4). Mais on observe qu'en souletin, l'antipassif court sans qualification du comportement est tout à fait possible en contexte. Voir l'exemple (4 b) avec le verbe *jakin* « savoir » à rapprocher de l'expression française « être au courant » :

(4 b) *Jaki-n-ik* *n-ü-zü* « Je le sais ».
savoir+Acc+Rés 1 Abs+avoir+al.resp Litt. « je suis déjà su ».

Si l'argument à rôle non agentif (P) est nécessairement rhématique à l'antipassif, il semble qu'il soit plus facilement éliminé que l'agent du passif en basque souletin. Ceci reste à vérifier.

Voici enfin un exemple en basque unifié avec le déterminant de défini en *-a* suffixé et non le résultatif *-ik* comme en souletin. C'est un antipassif long :

(5) *Gaztaroa-n* *euskara* *ikas-* *i-* *a* *zen* *Arana*
(enfance+Déf)+In basque+Abs apprendre+Acc+Rés 3Abs+être (Ø)+Pas Arana+Abs
« Arana avait appris le basque dans son enfance... ». Litt. « Dans son enfance il était appris le basque Arana » (K. Zuazo, 2000, *Euskararen sendabelarrak*, Alberdania, Irun, p. 89).

Pour conclure concernant l'intérêt du parcours de type antipassif en basque souletin tel qu'il ressort des éléments que nous avons pu réunir, on peut avancer que la spécificité de ce parcours est de permettre de qualifier une entité à rôle agentif par un comportement impliquant une autre entité à rôle non agentif, que celle-ci soit matérialisée ou pas dans l'énoncé.

Au plan syntaxique cela se traduit par une transformation formelle : la « détransitivisation » du verbe dont le déterminant référant à l'agent a alors le cas absolutif suffixé. Celui référant au non-agent est relégué au rang de circonstant. De même au passif on qualifie une entité à rôle non agentif à l'aide d'un comportement, l'entité à rôle agentif impliquée dans l'événement n'étant pas systématiquement retenue. On a à nouveau « détransitivisation » du verbe. Le déterminant référant à l'agent est relégué au rang de circonstant.

III. 3. 3. L'inaccompli avec *ari* et autres verbes

Pour terminer cette présentation partielle des formes antipassives, observons une construction que Boule étudie dans *Aspect et diathèse en basque*, p. 109-110, qu'il appelle les « formes antipassives de l'inaccompli ». Voici la situation en souletin où cette construction en *ari* est très courante : les verbes avec le monème *ari* se construisent obligatoirement avec *izan* « être », ce qui n'est pas le cas dans les dialectes d'Espagne, alors que l'auxiliaire est en parcours actif non marqué **edün* « avoir ». *Ari* [aj] indique que le déroulement d'un procès de type évolutif ou "statif d'activité" est de type cursif, progressif : "être en train de, être ...-ant". Il s'oppose à un procès de type habituel, duratif. C'est une sous-catégorisation de l'imperfectif. De plus le monème d'inaccompli *-(i)(z)t(z)en* est obligatoirement suffixé au verbe de sens plein (*-tzen* ci-dessous) :

(6 a) *Gehienak*_{Abs (Ø)} *ari ziren etxeko-en*_{Gén1} *lagün-tzen*_{Inacc}.
"Les aînés (A) étaient en train d'aider les parents (P)", plus litt. "les aînés étaient en train de aidant les parents".

Avec *ari* l'indication des fonctions est modifiée, c'est une sorte de diathèse marquée du parcours actif. Le déterminant du verbe *lagünt* « aider » référant à l'"agent" (A) *gehien* "aîné" est à l'absolutif en (6 a). Le déterminant référant au "patient" (P) *etxeko* "parent" lorsque celui est défini a le génitif en *-(r)en* suffixé. Il est obligatoirement placé juste devant le verbe plein. Les autres déterminants nominaux conservent le cas qu'ils auraient avec un syntagme verbal sans *ari*.

On a une construction identique avec les verbes *hasi* "commencer" (6 b) ou *jarri* "se mettre à" (plus rare), litt. "s'asseoir", exprimant l'aspect ingressif ou inchoatif :

(6 b) *Gehienak*_{Abs (Ø)} *hasi ziren etxeko-en*_{Gén1} *lagün-tzen*_{Inacc}.

"Les aînés (*gehienak*, A) avaient (étaient) commencé (*hasi*) à aider les parents (*etxekoak*, P)".

(6 c) *Haurrak*_{Abs (Ø)} *ari-kopros dira sagar*_{Abs (Ø)} *bil-tzen*_{Inacc}.

"Les enfants (*haurrak*, A) vont ramasser (*bil*) des pommes (*sagar*, P)".

En (6 c) le nominal référant au "patient" (l'affecté) *sagar* "pomme" n'est pas déterminé par le déterminant *-a* ni le pluriel. On a alors l'absolutif (ABS, Ø) et non le génitif en *-(r)en* (GEN1).

Au total qualifier les constructions en *ari* d'antipassives ne convient que partiellement en souletin au plan du marquage casuel, seulement dans le type (6 c). En (6 a) et (6 b) on aurait plutôt un marquage casuel de type disjoint dans les termes de Lazard. De plus, et c'est ce qu'il faut retenir me semble-t-il, l'apport sémantique est aspectuel et porte sur le comportement plutôt qu'une qualification de l'argument à rôle agentif comme avec le parcours de type antipassif. Enfin le parcours de l'événement est complet et dans le même sens que le parcours actif. Cette construction n'a pas pour objet la réduction du nombre d'arguments impliqués dans le procès.

III. 3. 4. Pas de parcours diathétique avec le destinataire comme point de départ

Jacques Boulle écrit dans Aspect et diathèse en basque, p. 111 : « Enfin ce n'est sans doute pas un hasard que les structures uni-actancielles du basque prennent pour point de départ, respectivement, chacun des actants nucléaires (conjugables repris dans l'auxiliaire) ». Georges Rebuschi indiquait en effet que dans la forme de basque qu'il décrit, le biscayen d'Oñate, il y a un « second antipassif » avec comme point de départ le destinataire pour un verbe comme *eman* « donner », triargumental (1979 : 168).

Avec les verbes du type *eman* « donner », en l'absence de nom coréférent dans la phrase, on aura trois indices de personne dans la forme verbale référant à l'agent, au non-agent et au destinataires (comme en 7 b). Par contre en souletin, si le destinataire est matérialisé dans l'énoncé sous forme d'un nominal (nom, pronom) avec le datif suffixé, il n'y a pas d'indice de personne coréférent dans la forme verbale (comme en 7 a), sauf volonté d'insistance.

(7 a) *Pette-kErg* *librüa*_{Abs} *eman d3Abs-ü3Erg (Ø)* *Maddi-ri*_{Dat}.

"Pierre (*Pette*, A) a donné le livre (*librü*, P) à Marie (*Maddi*, D)".

(7 b) *Eman d3Abs-ei-o3Dat-3Erg (Ø)*. "Il le lui a donné".

En souletin, un parcours avec comme point de départ le destinataire est tout à fait agrammatical. A partir de l'exemple (7 a) il n'est pas possible de construire de structure en partant du nom référant au destinataire (voir 8 b). Alors que comme on peut s'y attendre, c'est possible avec comme point de départ l'agent d'un verbe triargumental (voir 8 a).

(8 a) *Pette*_{Abs (Ø)} *librüa*_{Abs (Ø)} *emanik d3Absa* *Maddi-ri*_{Dat}.

"Pierre (*Pette*, A) est ayant donné le livre (*librü*, P) à Marie (*Maddi*, D)".

(8 b) * *Maddi*_{Abs (Ø)} *librüa*_{Abs (Ø)} *emanik d3Absa* *Pette-kErg*.

"Marie (*Maddi*) est ayant reçu le livre (*librü*) par Pierre (*Pette*)".

Avec un verbe biargumental par contre et comme attendu le receveur peut être point de départ d'un parcours quand deux entités sont impliquées (exemple 9). Avec le verbe de sens plein *iiken* "avoir, posséder" biargumental, l'antipassif du possesseur est admis :

(9) *Maddi*_{Abs} (ø) *libriä*_{Abs} (ø) *ükenik d₃*_{Abs}*a*.

" Marie (*Maddi*, A) est ayant eu (reçu) le livre (*libri*, P)".

Ces deux limites en basque souletin concernant le destinataire, indice de personne de datif non obligatoire dans la forme verbale conjuguée et pas de parcours de type antipassif à partir du destinataire, nous amènent à faire quelques considérations. C'est l'opposition sémantique agent / patient qui commande fortement les formes syntaxiques dans le dialecte, plutôt que le trio agent / patient / destinataire. La syntaxe de la langue cristallise cette relation binaire entre argument à caractère agentif et argument à caractère de patient au sens large. Le troisième argument, le destinataire, est en arrière-plan, même s'il l'est moins qu'un circonstant. Il faut savoir à ce sujet que quand le contenu de transitivité est faible, le marquage casuel en basque est généralement de type absolutif et datif (10), et le verbe se construit avec l'auxiliaire *izan* « être », plutôt que de type ergatif et absolutif comme en (1 a). Pour les verbes biargumentaux à marquage casuel de type absolutif-datif, l'absolutif est suffixé au nominal référant à l'argument agentif et le datif à celui référant à l'argument non agentif.

Exemple de verbe à marquage casuel de type absolutif-datif (10) :

(10) *Pette*_{Abs} (ø) *Maddi-ri*_{Dat} *mintza-tü*_{Acc} *d₃*_{Abs}*a*.

"Pierre (*Pette*, A) a parlé à Marie (*Maddi*, P)", litt. "Pierre il est parlé à Marie".

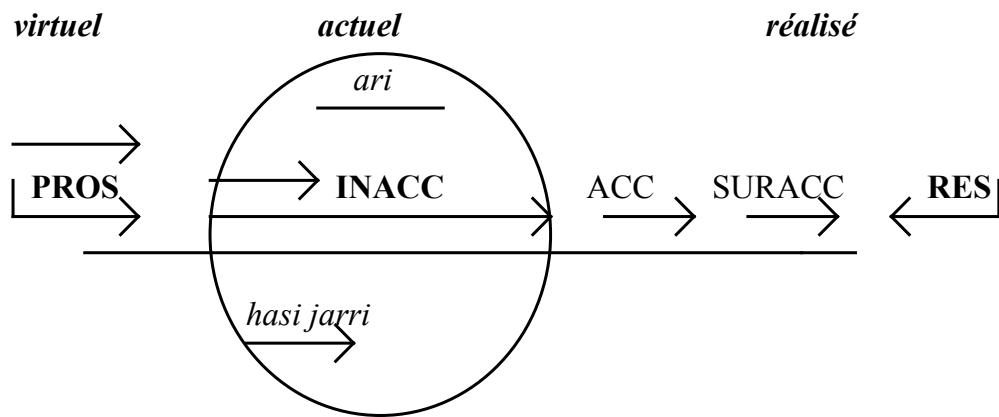
Toutefois j'ai constaté que le marquage casuel de type absolutif-datif tend à laisser la place à celui de type ergatif-absolutif en basque souletin, quel que soit le rôle sémantique des entités impliquées dans un événement à deux entités et quel que soit le degré de transitivité du comportement. Par ailleurs on peut donc noter que, sur le plan du parcours d'un événement impliquant trois entités, il n'y a pas d'homogénéité entre les dialectes basques. La plasticité du dialecte souletin est moins grande que celle des dialectes du Sud concernant les parcours diathétiques.

III. 4. Relations entre visée énonciative et aspect

Je serai bref sur ce point mais la présentation des diverses formes de parcours marqué fait apparaître des relations étroites entre aspect, plus précisément le déroulement du procès et visée énonciative, plus précisément mise en relief du point de départ ou d'arrivée du parcours. Ceci demanderait bien sûr une étude spécifique.

A chaque forme aspectuelle indiquant une phase du procès, résultatif, cursif (construction en *ari*) et prospectif, correspond un parcours de type passif et un parcours de type antipassif. Ces valeurs aspectuelles font référence à une activité ou un procès évolutif dont on indique une phase du déroulement (Pottier, 1992 : 193).

Il est remarquable que l'accompli et le suraccompli (il existe une forme de suraccompli en souletin par ajout au groupe verbal d'une forme de l'accompli de l'auxiliaire) ne donnent pas lieu eux à des parcours de type passif ou antipassif, ni l'aoriste non plus qui n'est pas indiqué dans le schéma de l'aspect. Accompli et suraccompli indiquent l'événement dans son après mais ceci sans dynamisme, au contraire du rétrospectif. Les formes aspectuelles correspondantes sont, au résultatif -*ik*, au cursif -(i)t(z)en et au prospectif -*ko*.



Au plan syntaxique, cela se traduit par une intransitivisation du verbe : l'auxiliaire *izan* « être » remplace l'auxiliaire **edün* « avoir » et le verbe ne s'accorde plus qu'avec un des deux nominaux le déterminant. Un suffixe d'aspect spécifique est ajouté au verbe plein.

III. 5. A propos de la fréquence en discours

III. 5. 1 De la nécessité de l'étude de la langue en discours

Nous allons aborder maintenant un domaine qui n'a pas été étudié à ma connaissance pour le basque, celui de l'utilisation en discours des différents parcours diathétiques. On va chercher plus particulièrement à dégager leur fréquence respective. Il ne s'agit donc pas de mener une étude textuelle fine et complète. On s'attachera à nouveau aux seuls parcours de type actif, passif et antipassif.

Lors d'une description de langue, relever l'existence d'une construction et lui donner sa place dans la structure de cette langue ne suffit pour comprendre le fonctionnement de cette langue. Sans pousser loin la théorisation, la distinction structure de la langue / langue en discours est une nécessité dans la description. Une caractérisation typologique d'une langue ne peut ignorer la dimension discursive, la mise en oeuvre de la langue dans l'enchaînement des énoncés. On ne peut réduire des notions comme celles de passif et d'antipassif à leurs dimensions phonique, syntaxique, sémantique et de visée énonciative. Cette dernière d'ailleurs ne peut être évaluée hors contexte, sans la dimension textuelle.

Observer le flux informatif en discours est aussi riche d'enseignements pour situer la place des constructions étudiées dans le système de la langue considérée. L'observation de la langue en discours permet de repérer les constructions certes grammaticales mais qui en fait ne sont pas ou très peu utilisées. On relativise ainsi les conclusions théoriques ou à visée descriptives fondées sur les seuls exemples construits.

Citons par exemple Robert W. Dixon dans *Ergativity*, je traduis "...nous devons regarder au-delà de la syntaxe, la structure du discours", p. 177. Plus loin p. 219: "La plus importante tâche des futurs travaux sur "comment certaines langues sont ergatives d'une certaine façon et d'autres pas" est d'examiner le profil sémantique et pragmatique-discursif de chacun des types de langues et d'étudier la façon dont cela détermine... son profil grammatical".

III. 5. 2 Aperçu de la fréquence respective des différents parcours dans quelques textes oraux

Pour avoir un aperçu de la fréquence respective des différents parcours, je me suis livré à un fastidieux comptage des occurrences de divers types d'énoncés simples et de propositions au sein d'énoncés complexes, dans un monologue de 11 minutes 20 secondes et deux dialogues d'un peu plus de 30 minutes chacun. J'entends par énoncés à formes verbales conjuguées les énoncés contenant un verbe avec un ou des indices de personne affixé(s) et les énoncés avec la copule *izan* qui sont très

nombreux. Les deux constructions en *ari* avec deux noms qui ont été relevées ont été comptées avec l'actif. J'ai relevé au total 850 formes verbales conjuguées.

On remarque que les énoncés à parcours de type non actif sont peu nombreux. Ce qui était prévisible. Les passifs sont plus fréquents que les antipassifs, 31 contre 1 dont 11 passifs avec un verbe conjugué. Une seule occurrence d'antipassif (avec verbe conjugué, c'est l'exemple 4 a) ne permet pas de tirer de conclusion sur la fréquence de telle ou telle forme d'antipassif. Par contre on relève 8 passifs longs sans verbe conjugué. Il n'y a aucun passif ou antipassif long à verbe conjugué, c'est-à-dire avec deux nominaux.

Faisons avec John Du Bois des remarques très générales sur la langue en discours. Du Bois observant le "flux informatif" (*information flow*) en discours dans des langues diverses arrive à la conclusion, dans son article *The discourse basis of ergativity*, que les arguments qui apportent de l'information nouvelle sont généralement du type argument unique / participant unique (PU) ou argument non-agentif (P) dans les énoncés à deux déterminants nominaux, p. 805. Et ceci au contraire de celui de type agentif (A). Du Bois observe que, je cite, "la plus grande partie du message consistera en du matériel donné ou présupposé", p. 811. L'analyse se base sur la fréquence des occurrences et sur leur contenu informatif. L'information nouvelle est largement rendue par des noms, en opposition aux pronoms ou anaphores "zéros", p. 814, en utilisant au maximum un seul élément lexical par proposition, p. 819 et un seul nouvel argument par proposition, p. 826.

Ceci relativise d'une certaine façon la portée des études grammaticales basées uniquement sur des phrases prototypiques "transitives" avec deux noms. Notre corpus souletin vérifie ces observations très générales. Dans un monologue de onze minutes vingt secondes et deux dialogues d'un peu plus de trente minutes chacun, j'ai relevé seulement en tout 47 énoncés avec soit 2 noms, soit 2 pronoms, soit 1 nom et 1 pronom qui déterminaient une forme verbale conjuguée. Ces énoncés à deux nominaux représentent seulement 5,52% des énoncés à verbe conjugué.

Pour revenir aux parcours diathétiques, c'est donc le poids modéré des diathèses passive et antipassive dans la langue quand elle est mise en œuvre qu'il faut souligner. Leur fréquence en discours est faible (sous réserve d'autres études ciblées). Leur coût est-il estimé trop lourd par rapport au parcours actif ? On pourrait en déduire que pour les locuteurs l'indication de la nature et du déroulement du procès (voir la grande diversité des solutions aspectuelles en basque) est plus importante que la hiérarchisation entre les arguments que les différents parcours diathétiques « marqués » permettent d'indiquer. De plus les parcours sans deuxième argument sont préférés. On considérera qu'au parcours actif est donc réservé l'expression des deux arguments. La construction passive comme l'antipassive ont pour rôle essentiel de porter l'attention sur un argument. Ce sont bien des parcours marqués relevant d'une visée énonciative forte.

IV. CONSEQUENCE TYPOLOGIQUE DE LA COEXISTENCE DE PARCOURS DE TYPE PASSIF ET DE TYPE ANTIPASSIF

IV. 1 Dynamique respective des deux parcours non actifs

A ce stade, on se trouve face à une contradiction qu'il faut tenter d'expliquer. On a d'un côté un parcours et une construction rare en discours, ceux de type antipassif, mais naturelle dans la conscience linguistique des locuteurs et de l'autre une construction beaucoup plus fréquente en discours, celle de type passif, mais qui est ressentie comme moins naturelle. Ainsi quand il est demandé aux informateurs de traduire des phrases au passif en français, certains donnent systématiquement une traduction à l'actif en basque, même s'ils admettent le calque passif. Il y a bien, concernant les parcours diathétiques, un décalage entre leur connaissance intuitive de la langue et l'usage qu'ils en font. Ce décalage est un indice de la dynamique de la langue.

Il faut savoir que les tournures passives avec agent exprimé se rencontrent chez les auteurs dès le XVI^e siècle, siècle des premiers livres écrits en basque. Souvent il s'agissait de traductions de textes religieux, parfois d'essais visant à donner ses lettres de noblesse à la langue basque par des écrivains membres du clergé connaisseurs des langues classiques. En dialecte souletin actuel écrit, on trouve aussi des passifs avec agent exprimé :

(11) ...*eüskaIdün* *bat-ez* *lagün-tü-rik* *izate-z*

Basque un+Inst accompagner+Acc+Rés action d'être+Inst
Irus nintzan [eiiskaldün batez lagüntürrik izatez].

"J'étais heureux [d'être accompagné par un Basque]" (X. Peyran, Lehenago Gaindañe, feuilleton dans le bimensuel *Le miroir de la Soule*, Mauléon-Soule).

Le sentiment des locuteurs, leur connaissance intuitive de la langue, est une donnée importante quand on a peu d'exemples authentiques d'une construction. Le sentiment sur la grammaticalité, la validité sémantique ou la pertinence énonciative sont fort utiles dans ce cas. Toutefois ce sentiment doit être soumis à l'épreuve des faits. Les linguistes descripteurs savent que l'affirmation par un informateur qu'il n'emploie pas tel ou tel terme ou telle ou telle construction n'est pas toujours vérifiée. L'étude de discours authentiques a permis ici de constater effectivement l'emploi ou pas des différents parcours, de relever le nombre respectif d'occurrences.

Concernant l'antipassif, on peut avancer que ce parcours pourrait disparaître tant pour des raisons internes, comme on l'a vu son apport sémantique et énonciatif n'est pas fondamental pour les locuteurs qui le connaissent, mais aussi pour des motifs externes à la langue. L'antipassif, pas plus que le passif d'ailleurs ne sont enseignés, comme l'est le passif en français par exemple qui est au programme à l'école primaire en CM2. Ils ne sont présentés dans la seule méthode d'apprentissage du dialecte existante *Xiberoan eüskaraz*. Sous réserve d'études ciblées, ce sont les locuteurs anciens qui connaissent et utilisent l'antipassif. Au contraire, le parcours de type passif est connu et utilisé par tous.

Du fait du bilinguisme généralisé, le passif, lui, n'est pas du tout en danger. On peut avancer qu'il se maintiendra du fait de la place grandissante du français dans la communauté linguistique souletine. Les locuteurs monolingues bascophones ont disparu. Les locuteurs natifs, souvent âgés, n'ayant appris le français que tardivement, à l'âge de six ans, disparaissent eux aussi progressivement. On peut supposer, ceci est à confirmer, que les emplois du passif en français dans certains domaines de la vie publique entraînent son utilisation en basque dans les mêmes circonstances : celles par exemple où il est utile de ne pas nommer l'agent, soit parce qu'on ne le connaît pas, soit parce qu'il est judicieux de ne pas le nommer.

IV. 2 Conséquences pour un classement typologique

Le classement typologique d'une langue sera plus fondé s'il prend en compte un maximum de faits linguistiques et s'il s'appuie sur une étude de la langue d'un maximum de points de vue. Toute la difficulté sera ensuite de hiérarchiser ces faits, de pondérer les tendances. Ici on n'a étudié, et ceci de façon très partielle, qu'un domaine, celui des parcours diathétiques.

Nous serons donc très mesuré dans notre conclusion en termes de pivot PU / A et PU / P puisqu'on ne peut conclure que sur le domaine étudié ici. Le terme « pivot » utilisé par Robert W. Dixon et que nous prenons à notre compte est ainsi défini, p. 11 de *Ergativity*. Dixon part de trois "relations primitives" : *S* "sujet intransitif", *A* "sujet transitif", *O* "objet transitif" (pour ne pas confondre syntaxe et sémantique nous utilisons pour notre part les notions sémantiques de participant unique PU, agent A et patient P et celles syntaxiques de déterminant unique ou obligatoire d'un verbe intransitif ou de déterminant d'un verbe transitif). Je traduis Dixon : « Les langues traitant de façon identique *S* et *A* dans les règles de combinaisons de propositions sont dites "S/A pivot", celles traitant de façon identique *S* et *P* sont dites "S/O pivot" ». En fait on peut appliquer cette notion de pivot dès lors que l'on peut repérer un lien privilégié entre l'argument unique et les arguments à rôle agentif A ou non-agentif P, dans le domaine sémantique, ou, en syntaxe, entre le déterminant unique des verbes intransitifs et l'un des deux déterminants privilégiés des verbes transitifs. Le tout est de bien faire la distinction entre les plans de l'analyse.

Dans une perspective typologique la question qui se pose ici est la suivante : comment prendre en compte la coexistence de constructions passives et de constructions antipassives dans le dialecte basque étudié ?

Les langues ayant à la fois des parcours de type passif et des parcours de type antipassif ne sont pas rares. Citons Denis Creissels par exemple : « Il a parfois été dit que l'antipassif serait caractéristique des langues à structure ergative, qui ignoreraient par contre le passif. Cette généralisation semble toutefois se heurter à un nombre considérable de contre-exemples » (1995 : 286). La langue basque dans la forme présentée ici est donc un de ceux-là.

Avant d'avancer, complétons l'histoire des idées esquissées en II.1. Depuis une vingtaine d'années une distinction est faite au sein de théories diverses chez les linguistes anglo-saxons entre "morphologie accusative ou ergative" et "syntaxe accusative ou ergative". La "morphologie" du basque est "ergative", sur ce point tout le monde peut s'accorder. Pour ces chercheurs la "morphologie" concerne les relations dans la phrase simple ou la proposition : l'indication des fonctions (marquage casuel), l'"accord verbal", l'ordre des "mots"... La "syntaxe" concerne les relations, la coréférence dans les phrases complexes (subordination) et les phrases coordonnées... Pour ma part, je soutiens que les faits relevant de la première sont tout aussi syntaxiques que ceux relevant de la seconde, dès l'instant où, mettant en relation des unités significatives, ils véhiculent du sens. On ne peut tenir pour non pertinent le marquage casuel, par exemple, et le reléguer simplement au chapitre des formes (expression phonique ou graphique) puisqu'il aide à distinguer dans le cas de deux déterminants d'un verbe donné lequel réfère à l'entité agentive et lequel à l'entité non agentive.

Comme dit plus haut en II. 2, pour la majorité des bascologues, généralement générativistes ou prenant à leur compte les conclusions de ces derniers, la construction ergative est un phénomène "morphologique superficiel" et trompeur. La syntaxe du basque, elle, est "accusative". En 1976, par exemple, Anderson écrivait : "La morphologie est un indicateur trompeur des fonctions syntaxiques dans les langues ergatives" (1976 : 11). Citons quelques bascologues. Salaburu, je traduis : "Au niveau syntaxique tout pris en compte le basque est nominatif-accusatif". Vu sa "morphologie" et sa "syntaxe", "il faut le classer dans les langues actives-inactives" (1992 : 431). Abaitua et Trask : "Mais nous ne voyons pas de raison d'exagérer cette unicité [celle du basque] en postulant, sur la base de quelques idiosyncrasies morphologiques, une organisation syntaxique radicalement différente de celle des langues européennes plus familières... La syntaxe du basque reste aussi solidement accusative que celle de l'anglais" (1987 : 400). Georges Rebuschi enfin : « That basque is not syntactically ergative, but rather accusative, has been demonstrated over and over again » (1989 : 85). Il est remarquable que la plupart de ces auteurs n'évoquent pas dans leurs travaux l'existence de l'antipassif en basque.

La forme de basque ici étudiée n'est pas une langue ergative prototypique car elle a des tours passifs. La coexistence des deux types de parcours diathétiques en fait un hybride au plan typologique. Il n'y a pas de pivot qui se dégage nettement au plan des parcours diathétiques. La langue propose des solutions que les locuteurs ont développées pour des besoins sémantico-énonciatifs eux potentiellement universaux. Parler d'absence de « voix passive » ou de « voix » tout court relève semble-t-il de l'eurocentrisme. Les constructions traduisant des parcours diathétiques divers ne sont jamais totalement identiques de langue à langue, de plus leur fréquence respective et les choix énonciatifs qu'elles matérialisent varient fortement.

Les parcours de type passif et de type antipassif sont symétriques, sauf au plan du marquage casuel en basque. Les constructions passives relèvent d'un marquage de type ergatif : les déterminants référant au participant unique (PU) et au non-agent (P) ont la même indication de fonction, le fonctionnel casuel absolutif. Si les constructions antipassives relèvent généralement d'un marquage de type accusatif dans les langues qui en possèdent, dans le cas précis du basque le marquage est neutre (les déterminants référant au participant unique (PU) et à l'agent (A) ont la même indication de fonction). Dans les deux parcours la structure du syntagme verbal est identique, avec un changement d'auxiliaire, *izan* « être », et un seul déterminant nominal est obligatoire. Seule une typologie préconçue et réductrice peut « s'étonner » de cette coexistence.

Comme évoqué en II. 2., Rebuschi en concluait en 1986 à la « non-configurationnalité » de la langue basque en référence à la grammaire générative. Karnele Rotaetxe écrit à ce propos : « si une des preuves de la non-configurationnalité est l'existence d'un antipassif, il ne faut pas oublier que les mêmes structures qui justifient cette diathèse existent en espagnol » (1998 : 872, note 11). Exemples : *Pedro es muy leido* ou *Estoy bien comido* (correspondant à notre exemple 4 a). Elle note qu'en français, les traductions correspondantes ne sont pas possibles. J'en conclus pour ma part que ceci est donc à prendre en compte dans une classification typologique du castillan et que d'une façon plus générale, la classification typologique d'une langue doit prendre en compte un maximum de données pour ensuite essayer d'accorder à chacune sa place. La dialectologie, l'étude fine de parlers les plus divers, trouve ici toute sa place avant de statuer sur une langue.

Robert Dixon note, je traduis : « Les langues qui n'ont pas de pivot, et donc pas de nécessité de l'alimenter, peuvent utiliser des dérivations passives et / ou antipassives », page 144 de *Ergativity*. C'est ce qui se produit dans le dialecte basque étudié.

V. EN GUISE DE CONCLUSION

La typologie des langues est un domaine qui doit intégrer la diversité, la mixité, même si les schémas binaires ou ternaires sont rassurant pour l'esprit car permettant des classifications assez simples et à caractère définitif. L'existence en basque souletin de véritables parcours diathétiques de type passif et de type antipassif a été montrée.

Le choix possible entre constructions de type passif et de type antipassif pour traduire un même événement amène à ne considérer cette forme de basque comme ne relevant ni d'une "syntaxe accusative", ni d'une "syntaxe ergative", de ce point de vue. Dans la diversité des solutions linguistiques d'effacement des arguments, on ne peut pas dire que le dialecte privilégie un argument et donc un rôle sémantique plutôt qu'un autre (l'agent A plutôt que le non-agent P), un déterminant syntaxique plutôt qu'un autre (celui avec le cas ergatif suffixé plutôt que celui avec le cas absolutif). Il autorise comme point de départ et comme point d'arrivée l'un et l'autre des deux types d'argument. Sur ce point, mais aussi sur d'autres que j'ai essayé de mettre à jour dans mon ouvrage paru en 1999, il apparaît par trop simplificateur de parler pour la langue basque, dans sa variété souletine, de langue à morphologie ergative mais à syntaxe accusative. Le parler souletin semble ne pas relever d'un tel regroupement, il ne fonctionne pas systématiquement avec un véritable "pivot" unique dans la subordination ou la coordination. L'analyse est à mener à chaque fois pour dégager les liens privilégiés éventuels entre PU et A ou P.

Chercher à savoir si c'est l'influence des langues romanes environnantes qui a amené le parcours de type passif et si le parcours de type antipassif est plus ancien, plus « originel », dans la langue relève d'une autre recherche qui ne concerne qu'indirectement le linguiste synchronicien. Les éléments apportés ici permettent tout de même de le penser. Il faut tenir compte du fait que tous les locuteurs sont au moins bilingues basque-français. Concernant le parcours antipassif, on peut supposer que son existence en basque n'est pas due à l'influence des langues romanes voisines et que c'est une construction ancienne de la langue. Par contre sa fréquence peut éventuellement être liée à la deuxième langue des bascophones, puisqu'il est plus employé en Pays Basque d'Espagne. L'existence de constructions comparables en castillan et fréquentes à l'oral y incite. Ici le concours des spécialistes du bilinguisme concernant le passage d'une langue à une autre pourrait éclairer le débat.

On a souvent dit que la syntaxe du basque était son rempart qui lui a permis de survivre jusqu'à aujourd'hui, ceci comme facteur interne à la langue, à côté de la loyauté des Basques envers leur langue maternelle qui faisait que la transmission familiale s'est faite sans faille jusqu'à il y a peu. Citons un seul auteur, Jacques Allières, bascologue bien connu décédé récemment : « ...on voit que le basque ne paraît pas avoir connu depuis ses origines de mutation vraiment comparable à celles qui ont affecté les autres langues européennes. Peut-être sa structure explique-t-elle cette relative stabilité » (1979 : 106). La place importante du parcours de type passif, ceci d'ailleurs dans l'ensemble des dialectes, est un exemple de l'influence réelle des langues accusatives environnantes sur la syntaxe du basque elle-même. Le décalage entre le sentiment linguistique de mes informateurs souletins et leur pratique en est une autre preuve. Enfin, c'est une évidence, la rareté des constructions de type antipassif en discours montre que, pour les locuteurs souletins, l'intérêt du parcours antipassif est moindre parmi les solutions linguistiques dont ils disposent.

Cette coexistence est un indice de la dynamique de la langue qui doit être conçue comme non statique en synchronie. Il n'y a pas concurrence entre les deux parcours en évolution mais une importance différente accordée à chacun. C'est l'analyse en discours qui le révèle, rapportée au sentiment linguistique des locuteurs souletins.

Jean-Baptiste COYOS
UMR 5478
Chemin Bidartia – Elizaberri
64 990 Mouguerre

Bibliographie

- ABAITUA Joseba - TRASK Robert L., 1987 : « Accusativity in Basque: reply to Bossong », *Linguistics*, 25, 2, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton Publishers, p. 395-401.
- ALLIERES Jacques, 1979 : *Manuel pratique de basque*, Paris, Picard, 262 p.
- ANDERSON Stephen R., 1976 : « On the Notion of Subject in Ergative Languages », *Subject and Topic*, Charles N. Li éditeur, New York, Academic Press, p. 1-23.
- BOSSONG Georg, 1984 : « Ergativity in Basque », *Linguistics*, 22, 3, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton Publishers, p. 341-392.
- BOULLE Jacques, 1987: « Aspect et diathèse en basque », *Actances*, 3, Paris, C.N.R.S., R.I.V.A.L.C., p. 86-121.
- BRETTSCHEIDER Gunter, 1979: « Typological Characteristics of Basque », *Ergativity*, London, Planck ed, Academic press, p. 371-384.
- CASNAVE-HARIGILE Junes, 2000: *Xiberoan Euskaraz – Méthode de basque souletin*, Sü Azia, Mauléon, 162 p.
- COYOS Jean-Baptiste, 1999: *Le parler basque souletin des Arbailles – Une approche de l'ergativité*, Paris, Éditions L'Harmattan, 432 p.
- CREISSELS Denis, 1995: *Éléments de syntaxe générale*, Paris, P.U.F., 333 p.
- DIXON Robert M. W., 1994: *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press, xxii+271 p.
- DU BOIS John W., 1987: « The discourse basis of ergativity », *Language*, 63, 4, Baltimore, W. Bright, p. 805-855.
- DUBOIS Jean, 1994, sous la direction de: *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, LX+514 p.
- EGUZKITZA Andolin, 1981: « On the so-called passive in Basque », *Fontes Linguae Vasconum*, 37, Pamplona, Gouvernement de Navarre, p.233-251.
- EUSKALZAINDIA*, Gramatika batzordea, 1991: *Euskal gramatika Lehen urratsak-I*, Bilbo, Euskaltzaindia / R.A.L.V., XXX+569 p.
- GEZE Louis, 1873: *Éléments de grammaire basque, dialecte souletin, suivis d'un basque-français & vocabulaire français-basque*, Bayonne, fac-similé, 1979, Donostia, Hordago, VII+ 360 p.
- HOPPER Paul J. - THOMPSON Sandra A.: « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language*, 56, 2, Baltimore, W.Bright, 1980, p. 251-299.
- KEENAN Edward, 1984: « Semantics correlates of the ergative / absolutive distinction », *Linguistics*, 22, 2, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton Publishers, p. 197-223.
- LAFITTE Pierre, 1944 (1962): *Grammaire basque* (Navarro-labourdin littéraire), Édition revue et corrigée, Bayonne, Elkar-Ikas, 490 p.
- LAFON René, 1971: Ergatif et passif en basque et en géorgien », *B.S.L.*, 66, 1, Paris, Klincksieck, p. 327-343.
- LARRASQUET Jean, 1934: *Le Basque Souletin Nord-Oriental*, tome I, Introduction, Paris, chez l'auteur, 231 p.
- LAZARD Gilbert, 1986: « Formes et fonctions du passif et de l'antipassif », *Actances*, 2, Paris, C.N.R.S., R.I.V.A.L.C., p. 7-57.
1994: *L'actance*, Paris, P.U.F. , XIV+285 p.
1998: L'approche typologique, *La Linguistique*, 34, 1, Paris, P.U.F. , p. 3.
- LEVIN Beth Carol, 1983: *On the Nature of Ergativity*, Ph. D., non publié, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology, 373 p.
- MARTINET André, 1958: « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé », *Journal de psychologie normale et pathologique*, juillet-septembre, p. 377-392, reproduit dans *La linguistique synchronique*, 1974, Paris, P.U.F., p. 211-227.
- MICHELENA Luis, 1983: « La langue basque », *Être basque*, Toulouse, Privat, p. 225-265.
- POTTIER Bernard, 1987: *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 224 p.
1992: *Sémantique générale*, Paris, P.U.F. , 237 p.
- OYHARÇABAL Beñat, 1991: « Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes », *Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo"*, XXV, San Sebastián, p. 965-975.

- REBUSCHI Georges, 1979: « Autour du passif et de l'antipassif en basque biscayen (sous-dialecte d'Oñate) », *Relations prédicat-actants dans les langues de types divers II*, Paris, Selaf, p. 149-170.
- 1979: « Sur les deux passifs et quelques phénomènes connexes en basque d'Oñate (biscayen oriental) », *Verbum*, II, fasc.2, Nancy, p. 211-231.
- 1984 (1982): *Structure de l'énoncé en basque*, Paris, SELAF, 711 p.
- 1986: « Diathèse et (non-)configurationnalité : l'exemple du basque », *Actances*, 2, Paris, C.N.R.S., R.I.V.A.L.C., p. 175-207.
- 1987: « Quelques traits typologiques de la langue basque », *Lalies*, 8, Publications de la Sorbonne Nouvelle Paris III, p. 53-77.
- 1989: « Is there a VP in Basque ? » in L. K. Marácz/ P. Muysken eds, *Configurationality : the Typology of Asymmetries*, Dordrecht, Foris Publications, p. 85-116.
- ROTAETXE Karmele, 1998: « L'actance en basque », *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, EALT / EURO TYP, 20-2, Jack Feuillet (éditeur), Berlin / New-York, Mouton - de Gruyter, p. 849-876.
- SALABURU Pello, 1992: « Euskara, hizkuntza ergatiboa ote da? » [Le basque est-il une langue ergative ?], Luis Villasanteri Omenaldia, *Iker*, 6, Bilbo, Euskaltzaindia, p. 417-433.
- SARASOLA Ibon, 1977: « Sobre la bipartición inicial en el análisis en constituyentes », *Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo"*, XI, San Sebastián, p. 50-90.
- TCHEKHOFF Claude, 1978: *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris, P.U.F., 202 p.

ABSTRACT — A lot of scholars who have studied Basque do not believe that there are voices in this language. However we give examples of kind of passive and antipassive constructions in Souletin dialect. The antipassive one is rare in discourse but natural according to native speakers's linguistic conscience. The passive one is common but not natural. Considering this coexistence in synchrony one must speak of a 'pivotless language' (Dixon) from this point of view.

LABURPENA — Euskalarietarik gehienek ez dute uste diatesia badela euskaran. Halarik ere zubererazko pasibo eta antipasibo motazko egitura adibide batzu emaiten ditut. Solasean antipasiboazko adibideak bakan dira bainan egokiak dira erraileen ustez. Alderantziz pasiboazkoak ohikoak dira bainan ez egokiak. Sinkronian pasiboa eta antipasiboaren algar biziak erranarazten du euskalki hori 'pivot' gabe hizkuntza bat dela ikusmolde horren arabera.